# QUESTIONS ET DISCUSSIONS

## A PROPOS DES MOULAGES DE LA COLONNE TRAJANE

PAR A. DAIN
Professeur à l'Institut catholique et à l'École des hautes études

Les lecteurs de la Revue n'auront pas oublié la note si intéressante que le P. Laurand a consacrée aux *moulages complets de la colonne Trajane* (*R. É. L.*, 1940, p. 52-54). Notre savant confrère, citant du reste S. Reinach, rappelle que la colonne Trajane fut trois fois moulée par une entreprise française : par ordre de François Ier (1541), de Louis XIV (1665), enfin de Napoléon III (1861) ; c'est à l'occasion de cette dernière entreprise que furent exécutés les moulages conservés aujourd'hui au Latran ; le musée de Saint-Germain, d'autre part, possède encore les « galvanos » tirés des creux exécutés en 1861 ; sur ces galvanos ont été exécutés divers surmoulages, notamment ceux de la collection complète que possède le musée de South Kensington. Le P. Laurand termine son exposé en demandant qu'on lui signale les séries complètes de moulages qui pourraient encore exister.

Une question vient naturellement à l'esprit. Que sont devenus les moulages exécutés sous François Ier et sous Louis XIV? C'est au regretté É. Michon, notre ancien président, qu'il eût appartenu de répondre à cette question. Nul mieux que lui ne connaissait l'histoire des antiques recueillies en France et n'avait étudié les entreprises archéologiques auxquelles notre pays a été mêlé. Qu'on me permette de prendre ici la plume à sa place.

Désireux de faire de Fontainebleau « une nouvelle Rome », François Ier, monarque épris de l'antiquité, avait confié au Primatice la mission de rapporter d'Italie les antiques qu'il pourrait acquérir, ainsi que es moulages des pièces de choix conservées dans la ville des papes. Le 31 octobre 1540, une somme de 675 livres tournois lui est attribuée à cet effet. Le Primatice revint en France avec « 133 caisses de médailles, figures de marbre antiques et moules en plâtre ». Une partie seulement des moulages du Primatice fut « jetée en bronze ». Plusieurs de ces

bronzes servirent à la Révolution à faire des canons (arrêt du 5 octobre de l'an I). N'ont échappé à cette destruction que l'Hercule-Commode, l'Ariane, la Vénus de Cnide, l'Apollon du Belvédère et le Laocoon, exposés au Louvre dans les galeries Denon et Mollien. Au cours de sa mission, le Primatice avait moulé la célèbre statue de Marc-Aurèle de la place du Capitole. A Fontainebleau, on monta le moulage en plâtre de la statue et on le plaça provisoirement dans une des cours de la demeure royale. On ne sait pour quelles raisons le bronze ne fut jamais exécuté. Le moulage, qui avait souffert des intempéries, fut détruit par les soldats du corps de garde ; mais, détail curieux qu'on ignore peut-être, le souvenir de la statue en plâtre a survécu dans le nom de cour du Cheval-Blanc, qui a désigné pendant près de trois siècles cette partie du château de Fontainebleau, appelée plus communément aujourd'hui cour des Adieux, en souvenir de Napoléon Ier. Le Primatice, enfin, avait pris, *au moins en partie*, les moulages de la colonne Trajane. Le témoignage de Sauval atteste l'importance de ces morceaux, sans qu'on puisse affirmer que toute la colonne ait été moulée. Toujours est-il que les moulages ne furent jamais exécutés en bronze. Les plâtres, délaissés dans une écurie, devaient à la longue y périr.

A son tour, l'entreprise de Louis XIV ne devait pas avoir une meilleure issue. A dire vrai, l'idée de mouler à nouveau la colonne Trajane remonte à Louis XIII, qui avait confié cette mission à Chanteloup. De fait, le travail ne fut exécuté que sous Louis XIV, par les soins du sieur Érard ; il semble avoir été assez long. On sait que les mouleurs du roi inscrivirent sur la colonne même le souvenir de leur travail ; on voit encore sur une des faces de la base un graffito en partie illisible, mais où l'on reconnaît sûrement la mention de Louis XIV, avec la date *A. D. 1665.* Témoignage maladroit, mais vivant encore aujourd'hui, alors que les moulages ainsi préparés ont péri sans avoir été utilisés. Transportés en effet à Paris, les plâtres furent déposés dans ce qu'on appelait le « magasin des antiques », local où se conservaient les pièces qui n'avaient pas été appelées à orner les demeures royales. On sait la distinction qui était faite à cette date entre les antiques d'apparat et les antiques d'érudition. Ce magasin des antiques, qui avait été situé primitivement au Louvre, dans les environs de la galerie du Bord-de-l'Eau, fut transporté, au début du règne personnel de Louis XIV, dans les locaux de l'Académie royale de sculpture et de peinture. En 1665, date à laquelle furent exécutés les moulages de la colonne Trajane, cette Académie siège au Palais Brion (partie de l'actuel Palais-Royal). C'est là que les vit Charles Perrault, qui, dans son *Parallèle des Anciens et des Modernes*, se fait l'écho de l'empressement avec lequel, à leur arrivée, on courut voir les reliefs de la colonne. Lorsque Louis XIV fit don du Palais-Royal au duc

de Chartres (1692), les antiques furent de nouveau placées au Louvre, où on leur affecta l'actuelle salle des Caryatides. C'est là que les décrivent Germain Brice et, plus tard, Félibien. « La belle colonne Trajane, dit ce dernier, s'y voit aussi, non seulement en creux, mais moulée ; à peu près personne n'en remarque les beautés. » Le magasin des antiques devait rester dans cet état durant tout le cours du XVIIIe siècle. Un témoignage du temps relate les mauvaises conditions de conservation des monuments : « Ils sont mal entretenus, mutilés, placés sans choix et sans discernement ; on les abandonne à des artisans mercenaires, qui se refusent à l'empressement des curieux. » Plus tard, Clarac parle encore de ce « magasin sale et humide, où les plâtres sont entassés comme au hasard et sans ordre ». Le dépôt persista même après l'ouverture du Museum national, première esquisse de l'actuel Musée du Louvre. Pourtant, les plâtres ne survécurent pas longtemps aux nouveaux aménagements du palais. Lors du nivellement de la cour carrée du Louvre, ils furent utilisés comme matériaux de remblai. C'est donc sous le pavage de la Cour Carrée que se trouvent les creux et les moulages de la colonne Trajane exécutés sous Louis XIV.

Le P. Laurand nous a fait connaître le sort réservé aux moulages pris sur l'ordre de Napoléon III. J'ajouterai seulement que c'est sur les galvanos de Saint-Germain que furent faites les photographies qui illustrent la fameuse publication de la colonne Trajane par Cichorius et Petersen. Faut-il, pour rappeler ici tous les souvenirs français qui se rattachent à la colonne Trajane, mentionner le projet du général Pommereul, qui, à la suite des campagnes d'Italie, ne rêvait pas moins que de transporter à Paris la colonne elle-même, non sans l'avoir surmontée de la statue de la Liberté, à la place de la statue de saint Pierre?

A. Dain.